



Edito



Lionel Chanteloup notre président a quitté ses fonctions. Merci à lui pour tout le travail accompli au sein de l'association depuis 5 ans. Jean Claude Maurice son successeur, 52 ans, pêcheur passionné, entré depuis 2 ans aux Amis du Cher pour défendre le patrimoine des barrages et écluses hérité de nos anciens sur le Cher. Le Cher qui sans eau l'été ne peut attirer promeneurs à pied, à vélo, navigation, pêche, qui sont les valeurs principales de notre vallée.

Assemblée Générale



C'est en présence d'une cinquantaine d'adhérents, de Messieurs Elhinger maire de Francueil, Kerbriant Postic représentant le CG 37, Chéry président du Syndicat du Cher Canalisé, Barre président de l'ARECABE, Freslon président du SICALA, des représentants des communes de : Bléré, St Georges sur Cher, Chissay, Chisseaux, que s'est déroulée la 11^{ème} AG des Amis du Cher Canalisé.

Étaient excusés: Mesdames Delahaye députée européenne, Cochin maire de La Croix en Touraine, Messieurs Pestie, Labaronne maire de Bléré.

Monsieur Chanteloup président des Amis du Cher Canalisé présente ses vœux et remercie la municipalité de Francueil pour son accueil. Monsieur le maire de Francueil nous souhaite la bienvenue, nous dit être très attaché au Cher et nous félicite pour notre engagement dans la défense du patrimoine. Le président présente le rapport moral, il remercie les membres du bureau qui ont pallié à son absence depuis le mois de juin, ainsi que les membres de l'association se sont mobilisés dans les différentes actions : Cher en fête, remplacement des passerelles, usinage des longrines et des aiguilles. Il est à noter que 100 aiguilles ont été fabriquées et 500 vendues. Il est donc nécessaire de relancer une fabrication. Il remercie également la ville de Bléré pour la mise à disposition des ateliers municipaux lors de nos travaux. La météo de 2014 n'a pas permis d'obtenir un débit minimum suffisant pour la réparation des derniers barrages. Nous nous étions pourtant mobilisés afin d'aider aux travaux. Souhaitons que 2015 soit plus propice. L'exposition, lors des manifestations est toujours remarquée, les explications et nos remarques font prendre conscience des problèmes sur le Cher. Nous recevons des messages de soutien des touristes de toute la France et parfois de l'étranger. Le trésorier présente les comptes 2014. Le président fait voter le rapport moral ainsi que les comptes. Puis il donne lecture de sa lettre de démission.



Ses nouvelles fonctions d'élu municipal pourraient interférer avec le poste de président.

Le secrétaire prend la parole pour annoncer que suite à la démission de Lionel Chanteloup, Jean Luc Pailler, et la fin de mandat de plusieurs membres il est nécessaire de renouveler le CA. Le trésorier reprend la parole pour annoncer notre intention de faire reconnaître l'association d'utilité publique. L'assemblée donne son accord.

Il présente le projet 2015 : à savoir la remise en état des portes d'écluses. C'est un projet ambitieux, un premier devis a été établi. Nous allons rechercher des sponsors. La totalité des travaux ne pourra pas se faire sur une seule année. Nous devons travailler avec le syndicat qui est responsable des travaux. La parole est donnée à la salle. Monsieur Kerbriant Postic espère que lors du renouvellement des CG le Cher ne sera pas oublié. Les CG 37 et 41 avaient demandé une étude qui vient d'être publiée. Certaines conclusions sont intéressantes : maintien des barrages,





développement des possibilités touristiques durant toute l'année avec des thèmes en fonction des saisons et augmentation du potentiel d'hébergement. Il faut faire une étude sur la possibilité de mettre des passes à poissons sur tous les barrages. Les communautés de communes seront peut être appelées à prendre des responsabilités sur le Cher. Monsieur Bayle: Il faudrait remettre en état les mécanismes des écluses de Chissay et Montrichard. Monsieur Chery: Le système de commande ne se fait plus, des prises de courant sont hors service, nous manquons de moyens il nous faudrait plus d'aide, il faut voir comment les communes peuvent nous aider. Monsieur Serrault: Vous ne les avez jamais sollicitées. Monsieur Freslon: Il faut travailler rapidement. Une des solutions est peut-être de remettre en état les maisons éclusières, d'y loger des jeunes formés à la surveillance des barrages, nous pouvons vous aider. Il faut préserver les retombées économiques dans la vallée. Les représentants de la commune de St Georges sur Cher demandent à ce que nos projets soient transmis aux communes. « Monsieur Barre »: Le Cher canalisé



est la suite du canal de Berry c'est pourquoi nous sommes là aujourd'hui. L' ARECABE vient de gagner une bataille, le barrage de la Chappe ne sera pas arasé. Nous avons un autre gros projet, le rachat d'un des derniers Berrichon encore à flot à ce jour. Nous allons le ramener à Vierzon pour le mois de juin. Sa remise en état sera longue est coûteuse, nous lançons une souscription.

L'AG se termine par le pot de l'amitié.

Composition du Conseil d'Administration 2015

Suite à l'AG du 10 janvier à Francueil le CA s'est réuni afin de désigner le nouveau bureau.

Le bureau suivant a été élu à l'unanimité :

Président : Jean Claude Maurice

Vice-président chargé des contacts avec les associations : Pierre Lelièvre

Vice-président pour le 41 : Michel Lignoux

Secrétaire adjointe : Michelle Bouyrie

Trésorier adjoint : Jacques Voisin

Conseillère chargée des contacts avec les moulins : Florence Heurtebise

Conseillers : Bernard Laurençon, Jérôme Meusnier

Représentant du Valchantray : Bernard Thibault

N'étaient pas sortant, son reconduit dans leurs fonctions :

Vice-président chargé de la communication : Jean Michel Laubie

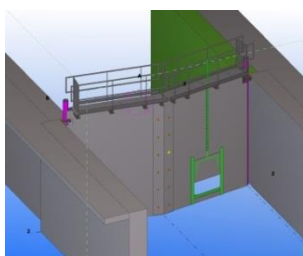
Trésorier : Jean Paul Serrault

Secrétaire : Joël Paessant

Conseillers : Jean Paul Caffin, Ludovic Durain

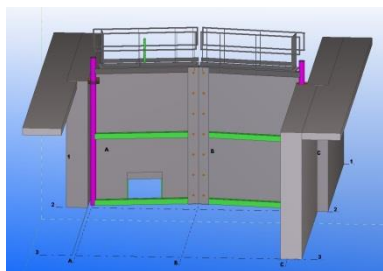
Le CA décide à l'unanimité moins une voix de coopter Paul Dagueneil comme « Sage » pour ses connaissances et son combat pour la sauvegarde du Cher.

Projet Portes d'écluses



Ce début d'année va nous permettre de terminer la fabrication des aiguilles et de les remettre aux communes et à leurs représentants élus au Syndicat du Cher Canalisé. Notre association ne peut pas en rester là. De nouvelles perspectives doivent faire renaître et revivre le Cher.

Un projet de grande envergure doit être pour nous tous « la navigation ». Et pas de navigation sans porte d'écluse en état de fonctionnement. Ce projet portera sur le



changement des portes des sept écluses en Indre et Loire. Pour ce faire nous avons besoin de tout le monde : Europe - Région – Départements - Communautés de Communes – Communes – Mécénat d'entreprise et particuliers. Une étude est en cours auprès d'entreprises qualifiées. Il reste à affiner le projet avec toutes les parties prenantes. Pour ce projet nous proposons de l'appeler « Les Portes de l'Avenir ». Toutes autres suggestions de slogan sont envisageables et à nous soumettre. De plus amples renseignements seront dans notre prochaine lettre d'information.

Navigation

Depuis septembre 2014 le nouveau Règlement Particulier de Police est disponible. Celui-ci présente un certain nombre de modifications qu'il nous appartient de connaître. Ce document est téléchargeable sur le site du syndicat du Cher canalisé : <http://www.cher-canalise.fr/regles-de-navigation-p879846>. Une partie pour le 41, deux pour le 37. La navigation a aussi ses règles.

Souscription sauvegarde « Le Cher »(A.R.E.C.A.B.E)

Le retour du CHER.

L'association pour la réouverture du canal de Berry vient de se porter acquéreur d'un des derniers Berrichon encore à flot « LE CHER ». L'achat et la remise en état de cet automoteur représente un investissement important, c'est pourquoi l'ARECABE lance une souscription. Chacun peut y participer à titre personnel. Il sera bientôt de retour à Vierzon.

<http://www.arecabe.org/spip/spip.php?article208>

LE CHER

L'ARECABE se mobilise pour sauver le dernier bateau Berrichon " LE CHER " Nos **DONs** dans un élan de générosité permettront l'achat de ce bateau patrimonial "Le CHER". La somme de 10 000 € est nécessaire pour son acquisition. Contribuer à cet objectif, constitue une urgence pour sauver le patrimoine du canal de Berry. Chaque adhérent, chaque sympathisant, peut, selon ses moyens, contribuer à cette bataille. Le bateau Berrichon " LE CHER " doit retrouver le canal de Berry, à Vierzon.

Nous voulons fédérer toutes les bonnes volontés sensibles à la défense du patrimoine fluvial. Pour le sauvetage de ce bateau, nous voulons mobiliser notre association.

Coll. Musée de Conflans

DON pour
participer au sauvetage du
bateau Berrichon Le CHER

Je verseeuros

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

Adresse e-mail

ARECABE BP 314 18100 Vierzon cedex Tél 06 81 04 07 86 www.arecabe.org / info@arecabe.org



Adhésion saison 2015

N'oubliez pas en ce début d'année de renouveler votre adhésion, pour continuer la défense du Cher Canalisé et recevoir notre lettre d'information.

Nous avons plus que jamais besoin de vous.

16€ / personne – 20€ / couple

Règlement à l'ordre des : *Amis du Cher Canalisé*

A adresser à notre trésorier.

Mr Jean Paul Serrault

34 Rue du Pont

37150Bléré

Carnet de rendez vous

Réservez ces dates : 28-29-30 août 2015 : CHER EN FÊTE écluse de Chisseaux.

Nous comptons sur vous encore plus nombreux cette année.

Occasion à saisir

- *Vend Voilier*

Marque : CAPELLAN

Année 1980

Taille 4 mètres 50 inscrit aux affaires maritimes de La Rochelle

Avec remorque et moteur Susuki 6cv

2500€ tout compris. Nous contacter.

